

Echanges commerciaux entre le Maroc et le Japon

	2013	2014	2015	2016	2017
Exportations (millions \$)	21 965,43	23 815,82	22 036,82	22 858,29	25 354,10
Part des exportations vers le Japon	1,17%	0,93%	0,91%	0,95%	0,81%
Importations (millions \$)	45 186,37	46 191,74	37 545,67	41 696,10	44 949,23
Part des importations depuis le Japon	0,71%	0,75%	0,76%	1,23%	1,02%
Commerce bilatéral (millions \$)	67 151,80	70 007,56	59 582,49	64 554,39	70 303,33
Part du commerce avec le Japon	0,86%	0,81%	0,82%	1,13%	0,95%

SOURCE : POLICY CENTER FOR THE NEW SOUTH

Maroc-Japon. Les relations se consolident

La tenue de la commission mixte maroco-japonaise, ce mercredi à Rabat, a été couronnée par la signature d'accords entre les deux pays portant entre autres sur la promotion et la protection de l'investissement. La réunion a également été l'occasion d'évoquer l'ouverture du marché des agrumes aux Japonais.

Alya Alami
a.alami@leseco.ma

À l'issue de la cinquième commission mixte maroco-japonaise tenue mercredi dernier à Rabat, trois accords ont été signés entre les deux pays. Le premier porte sur la promotion et la protection de l'investissement. Le deuxième a pour objectif d'éviter la double imposition en matière d'impôts sur le revenu et de prévenir l'évasion et la fraude fiscales, tandis que le troisième, revêtant la forme d'échange de notes, porte sur un don au profit de la Délégation générale à l'administration pénitentiaire et à la réinsertion. L'objectif est d'équiper cinq ateliers de production au sein d'établissements pénitentiaires marocains. Les deux parties ont également discuté de la mise en place d'un nouveau plan d'action à même de booster les relations bilatérales.

Ouvrir le marché des agrumes aux Japonais

En marge de la réunion de la dite commission, des rencontres entre ministres marocains et japonais ont été organisées. Ainsi,

Aziz Akhannouch, ministre de l'Agriculture, de la pêche maritime, du développement rural et des eaux et forêts, a eu un entretien avec le ministre d'État japonais pour les Affaires étrangères, Keisuke Suzuki, portant sur le renforcement de la coopération bilatérale dans les domaines de l'agriculture et de la pêche maritime. Selon le ministère de l'Agriculture, de la pêche maritime, du développement rural et des eaux et forêts marocain, «il s'agit entre autres de l'ouverture du marché japonais à l'exportation des agrumes marocaines». Sur ce point, il faut noter que le Maroc exporte entre autres des agar-agar modifiés, des algues brutes, des fraises congelées, des huiles végétales brutes, des mucilages et des épaississants de caroube vers le pays du soleil levant. Quant aux importations agricoles marocaines, elle se composent essentiellement de thé vert et de graines de légumineuses. La coopération maroco-japonaise s'étend également à la pêche maritime. Là, il faut noter que «les projets de coopération initiés avec le Japon affichent un montant cumulé de près de 2 MMDH depuis 1979.

Ainsi, la recherche halieutique, la formation et l'aquaculture représentent 75% des financements japonais au Maroc», souligne le ministre de l'Agriculture, de la pêche maritime, du développement rural et des eaux et forêts. Le ministre d'État japonais pour les affaires étrangères, Keisuke Suzuki, s'est également entretenu avec Moulay Hafid Elalami, ministre de l'Industrie, du commerce et de l'économie verte et numérique. Cette réunion a porté sur la consolidation des relations de coopération entre les deux pays. «Le Maroc est la deuxième destination des IDE japonais en Afrique, après l'Afrique du Sud. Le Japon est engagé en faveur du développement du continent africain à travers le processus de la TICAD qui vise notamment à



Le Maroc est la deuxième destination des IDE japonais en Afrique, après l'Afrique du Sud.

soutenir l'élan d'investissement du secteur privé japonais en Afrique (soit 20 milliards de dollars sur la période 2016-2018)», note Keisuke Suzuki. Sur un autre registre, la présence du Japon au Maroc se traduit notamment par l'implantation de 71 entreprises dont les investissements ont généré plus de 40.000 emplois. Sur le plan politique, il faut rappeler la position favorable par rapport à l'intégrité territoriale du Maroc. Dans ce sillage, le ministre délégué auprès du ministre des Affaires étrangères, de la coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Mohcine Jazouli, a rappelé lors d'un point de presse tenu mercredi à Rabat, à l'issue de la 5e session de la Commission mixte Maroc-Japon, que «le Japon ne reconnaît aucune entité séparatiste. Cela a d'ailleurs été rappelé lors du Sommet Japon-Afrique (TICAD-VII) qui a eu lieu à Yokohama en août dernier» (www.leseco.ma).

Le poulpe marocain très apprécié au Japon

Pour rappel, les deux pays tiennent régulièrement des réunions par le biais de la commission mixte. Cette dernière fait entre autres le suivi du développement des relations bilatérales dont celles relatives aux échanges commerciaux. Sur ce dernier point, il faut noter que les produits de la mer marocains se positionnent bien sur cet échiquier, principalement les crustacés, mollusques et poissons. En effet, selon une étude du Policy Center for the New South (PCNS) réalisée par Abdallah Saaf (Senior Fellow à Policy Center for the New South et professeur de sciences politiques à l'Université Mohammed V de Rabat), «plus de 25% du volume des importations japonaises en poulpes proviennent du Maroc. Un peu plus de 50% du montant des exportations japonaises vers le Japon sont représentés par les produits de la mer». Le Japon importe plus de 20% de ses besoins en phosphates du Maroc. Il exporte essentiellement des véhicules et machines (plus de 50% du montant des exportations) vers le Maroc. En plus des échanges commerciaux, le Japon entretient ses relations avec notre pays via des aides dont le montant a atteint, il y a plus de trois ans, 185.300 milliards de yens (dons, prêts et aides à des projets locaux). Le Japon est l'un des grands bailleurs de fonds du Maroc. ●